

L'An deux mille vingt-deux, le trente du mois de juin, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle Saint-Germain de Tocqueville-les-Murs sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 24 juin 2022.

**Etai<sup>ent</sup> présents :** MM LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAU<sup>TE</sup>, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAU<sup>TE</sup>, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE, PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-RE<sup>VE</sup>T Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOUQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

**Pouvoirs de :**

- M. LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT à M. BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX,
- Mme MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT à M. DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX,
- M. MALO Jean-Claude, Maire de BREAU<sup>TE</sup> à Mme DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAU<sup>TE</sup>,
- M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE à M. CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE,
- M. REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE à M. MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE,
- M. BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX à M. VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX.

**Assistaient également à la réunion :** Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Environnement, Mme SLIMANI Djaméla, Responsable Finances, Mme GODEFROY Adeline, Responsable de l'Administration Générale et Mme HANIN Anne-Sophie, Administration.

**Secrétaire de Séance :** M. GOUPIL Gervais

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	36
Quorum	14
Nombre de votants	42

**Délibération n° 041/2022**

**OBJET :** DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES



## Délibération n° 041/2022

### OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

#### Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

**Vu** l'introduction de l'article L 1411-5 au Code Général des Collectivités Territoriales fixant les règles de composition et de désignation de la Commission d'Appel d'Offres.

**Considérant** que les Commissions d'Appel d'Offres des EPCI doivent être composées, outre du Président de la collectivité, de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants désignés selon les règles fixées à l'article L2121-22 du C.G.C.T.

**Vu** les modalités de dépôt de liste votées lors de la délibération n°037/2022 en date du 24 mai 2022 indiquant que ces dernières devaient parvenir à la Communauté de Communes au plus tard le 03 juin 2022 à 17h00 auprès du secrétariat de la Direction Générale des Services, au siège de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1411-5, L.2121-22 et L.5211-1;

L'élection se fait à la représentation proportionnelle au plus fort reste. La liste est élue en entier.

Listes candidates :

- Liste n°1 déposée le 02 juin 2022 par Monsieur David FLEURY :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Antonio QUESADA	Franck REMOND
Jean-Pierre DROGUET	David FLEURY
Corinne BRULIN	Pascal MABIRE
Jean-Claude MALO	Pascal DELAMARE
Aldric VANDERMEERSCH	Christian SOLINAS

- Liste n°2 déposée le 03 juin 2022 par Monsieur Serge GIRARD :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Frédéric CARLIERE	Marc ROSE
André-Pierre BLONDEL	Kévin DUBOCAGE
Hervé NIEPCERON	Géraldine LAVILLE-REVET
Isabelle GEULIN	Michel LEMESLE
Gérard MOIZAN	Gervais GOUPIL

**Le Conseil Communautaire décide :**

1°/ DE PROCEDER à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres ;

2°/ DE PRENDRE ACTE que le Président de la Commission d'Appel d'Offres sera le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale ou son représentant désigné par arrêté ;

3°/ DE PRENDRE ACTE que, conformément à l'article 22-III du code des marchés publics, il sera pourvu au remplacement définitif d'un membre titulaire de la commission d'appel d'offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste et que le remplacement du suppléant devenu ainsi titulaire sera assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier

4°/ DE PRENDRE ACTE, qu'il sera procédé au renouvellement intégral de la commission d'appel d'offres lorsqu'une liste se trouvera dans l'impossibilité de pourvoir, dans les conditions mentionnées ci-dessus, au remplacement des membres titulaires auxquels elle a droit

5°/ DE PRENDRE ACTE que, conformément à l'article 22-IV du code des marchés publics, en cas de partage égal des voix délibératives, le président aura voix prépondérante.

6°/ DE PRENDRE ACTE que la commission élue est une commission permanente jusqu'aux prochaines élections

Après vote, la liste suivante est élue :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Frédéric CARLIERE	Marc ROSE
André-Pierre BLONDEL	Kévin DUBOCAGE
Hervé NIEPCERON	Géraldine LAVILLE-REVET
Antonio QUESADA	Franck REMOND
Jean-Pierre DROGUET	David FLEURY

Serge GIRARD,  
Président de la Communauté de  
Communes Campagne de Caux  
Communauté de Communes  
Campagne de Caux  
52 Impasse du Lin  
76110 GODERVILLE

